



EUROPEAN UNION

OSCE Permanent Council Nr 907 Vienna, 29 March 2012

Déclaration de l'Union européenne relative à des questions de tolérance et de non-discrimination en République de Moldavie

L'Union européenne partage les préoccupations exprimées récemment au Conseil permanent par les Etats-Unis et la Norvège, également au nom du Canada, de l'Islande et de la Suisse, sur des décisions prises par des conseils municipaux de villes de la République de Moldavie visant notamment à interdire la « propagande agressive d'orientations sexuelles non-traditionnelles ».

L'UE rappelle que les droits de l'homme s'appliquent de la même manière à chaque être humain, indépendamment de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.

Elle considère que les décisions des conseils municipaux des villes de Balti et d'Anenii Noi et des villages de Chetris et Hiliuti constituent des atteintes aux droits de l'homme et des discriminations à l'égard des personnes LGBT, notamment en les stigmatisant et en restreignant leur liberté d'expression et leur liberté d'association et d'assemblée.

Elle estime que ces textes ne respectent pas les engagements internationaux auxquels la République de Moldavie a souscrit, notamment dans le cadre du Conseil de l'Europe et du Pacte international sur les droits civils et politiques.

L'Union européenne note les réactions du représentant du Gouvernement auprès du conseil municipal de la ville de Balti, de l'Ombudsman, et de la société civile contre ces décisions. Elle note aussi les recours engagés contre ces décisions dans des tribunaux civils. L'UE appelle les autorités de la République de Moldavie, comme elles s'y sont déjà engagées, à prendre les mesures nécessaires pour que ces décisions ne soient pas appliquées.

En conclusion, l'Union européenne rappelle qu'elle souhaite que l'OSCE lutte contre toutes les formes de discrimination, y compris celles fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

The Acceding Country Croatia*, the Candidate Countries the former Yugoslav Republic of Macedonia*, Montenegro*, Iceland+ and Serbia*, the Countries of the Stabilisation and Association Process and potential candidates Albania and Bosnia and Herzegovina, align themselves with this statement.

* Croatia, the former Yugoslav Republic of Macedonia, Montenegro and Serbia continue to be part of the Stabilisation and Association Process.

+ Iceland continues to be a member of the EFTA and of the European Economic Area.